

Postulat Grégory Devaud et consorts – Quel bilan le Conseil d’Etat et les principaux partenaires (Swissolympic, CIO, sites hôtes) dressent-ils des JOJ ?

Texte déposé

La 3^{ème} édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d’hiver qui s’est tenue principalement dans le canton de Vaud est désormais derrière, la flamme est éteinte et laisse la place aux souvenirs et aux bilans.

Pour la première fois, le public a répondu présent en masse. Ces JOJ Lausanne 2020 ont été un véritable succès populaire et cela pour tous les sites hôtes (Lausanne, Leysin, Les Diablerets, Villars, La Vallée de Joux, Champéry, Les Tuffes et St-Moritz). Le défi que s’étaient fixé les organisateurs en proposant une candidature pour un événement à « taille humaine » et responsable a été, semble-t-il, relevé avec brio.

Ce sentiment « à chaud » à une semaine de la fin de l’événement se concrétise-t-il dans les faits ? L’organisation d’un tel événement est une opportunité de tirer de nombreux enseignements.

Le but du présent postulat est d’inviter le Conseil d’Etat à réaliser un rapport sur la 3^{ème} édition des JOJ d’hiver qui s’est tenue du 9 au 22 janvier dans le canton de Vaud, comprenant un bilan :

- des JOJ, dressé par les sites hôtes, par Swissolympic et par le Comité international olympique (CIO) ;
- de l’héritage matériel et immatériel laissé par les JOJ ;
- de la participation des écoles à cet événement ;
- de l’organisation sur les plans structurel et organisationnel ;
- des impacts sociaux, environnementaux, sécuritaires et économiques des JOJ ;
- des mesures prises en faveur de l’environnement et du climat durant la manifestation.

Par ailleurs, les postulants demandent au Conseil d’Etat d’indiquer comment il entend intégrer les JOJ et ce bilan à la future politique sportive du canton.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Gregory Devaud
et 23 cosignataires*

Développement

M. Grégory Devaud (PLR) : — Le postulat que je vous présente est relativement simple : quel bilan le Conseil d’Etat et ses différents partenaires — le Comité international olympique (CIO) et d’autres — dressent-ils des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) 2020 ? Cosigné par des membres de tous les groupes politiques de l’assemblée, le postulat demande un bilan global de la manifestation. Si ce bilan est a priori positif, ainsi qu’il a largement été relaté, notamment par les médias, nous sommes encore tous sous le coup de l’émotion et de la passion de ces quelques jours vécus sur différents sites dans notre canton, ou même plus loin, dans les Grisons ou en France voisine. Ce bilan est donc a priori positif, bien entendu et loin de moi l’idée de peindre un schéma négatif.

Amener dès aujourd’hui cette thématique sur la scène politique pourrait valoriser l’expérience. Nous souhaitons que l’intégration de tous les acteurs dans un document aussi complet que possible permette de définir un outil de pilotage robuste, en complément des outils déjà existants, car je ne voudrais surtout pas avoir l’air de dire que rien n’est fait en la matière. Nous souhaitons disposer d’un outil de pilotage robuste et performant pour la poursuite d’une politique du sport et plus globalement de la promotion de l’activité physique, dans notre canton.

Comme vous l'avez vu, le postulat cosigné par des membres de chacun des groupes demande le renvoi en commission. Initialement, j'imaginai pouvoir demander le renvoi direct au Conseil d'Etat, mais à la réflexion, il me semblerait intéressant de débattre avec les différents groupes de certaines thématiques spécifiques et de pouvoir ainsi éventuellement compléter la demande que le plénum adressera, le cas échéant, au Conseil d'Etat après l'examen en commission. Longue vie au postulat !

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.